



COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 08 juin 2012

Le vendredi 08 juin 2012 à Beauvallon, l'assemblée générale ordinaire d'Enfance et Vie en Afrique s'est tenue à la salle Véore de l'espace Robert Freyss. Les membres ont été convoqués par simple courrier. Une feuille d'émargement a été établie : elle est signée par les personnes présentes à l'assemblée générale (annexe 1).

L'assemblée générale est présidée par M. BRUYERE Christophe en qualité de président de l'association, le secrétariat est assuré par M. CHATAIN Stéphane en qualité de secrétaire adjoint de l'association.

Le président ouvre la séance à 19h20. Après un mot de bienvenue, il énonce les personnes excusées.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Présentation et approbation du rapport moral et d'activité.
- Présentation et approbation du rapport financier.
- Présentation et approbation des orientations à venir.
- Election au conseil d'administration.
- Présentation des photos et du petit film.
- Questions diverses.
- Renouvellement de l'adhésion.

En préambule, il rappelle les modalités de vote (seuls les membres actifs présents votent).

Il donne une lecture du rapport moral et d'activité (annexe 2) qui est adopté à l'unanimité (12 voix pour, 0 abstention, 0 contre). Un débat est entamé sur les problèmes du projet du forage et sur la situation de blocage autour de ce projet. Il est précisé que ce projet sera réalisé même si ce n'est pas à Okija. L'assemblée donne sa confiance au conseil d'administration pour gérer au mieux ce projet.

Le vice président Mr Franck BAEZA donne une lecture du rapport financier (annexe 3) qui est adopté à l'unanimité (12 voix pour, 0 abstention, 0 contre).

Le président présente les orientations à venir (annexe 4) qui sont adoptées, chacune à leur tour, à l'unanimité (12 voix pour, 0 abstention, 0 contre).

Le président propose de regarder un diaporama de la réalisation des projets.

Réélection au conseil d'administration de Mme DODE Karine et Mr DODE James. Ils sont réélus à l'unanimité (11 voix pour, 0 abstention, 0 contre).

Le président soumet au vote le prix de l'adhésion 2012 / 2013 : 10 euros. Proposition adoptée à l'unanimité (12 voix pour, 0 abstention, 0 contre).

Le président propose par ailleurs aux personnes le souhaitant, de participer en temps qu'invité au prochain conseil d'administration.

Le président rappelle les différents moyens d'aider l'association :

- Recyclage de cartouches d'encre d'imprimante usagées et de téléphones portables.
- Dons et adhésions.
- Mécénat d'entreprise.
- Bénévolat.
- Participation aux différentes actions proposées par l'association (voir actualités sur notre site internet : www.lesenfantsdafrique.org).

Le président clôture la séance à 20h40 et invite tout le monde à partager le verre de l'amitié et de la solidarité.

Il est dressé le présent compte rendu signé par le président et le secrétaire de séance.

Le Président
Christophe BRUYERE

Le Secrétaire Adjoint
Stéphane CHATAIN